

LES DISCIPLINES ET LES HORAIRES EN BAC PROFESSIONNEL ASSISTANCE A LA GESTION DES ORGANISATIONS ET DE LEURS ACTIVITES

	Seconde	Première	Terminale
Enseignements professionnels			
Enseignement professionnel	12h	10,5h	10,5h
Co intervention enseignement pro, français et maths	1h	1h	/
Réalisation d'un projet	/	1,5h	1h
Prévention Santé Environnement	1h	1h	1,5h
Economie-Droit	1h	1h	1,5h
Enseignements généraux			
Français	2,5h	2,5h	3h
Histoire-Géographie ECM	1,5h	1h	1,5h
Mathématiques	2h	2h	2,5h
Anglais	2h	2h	2,5h
Espagnol	1,5h	1,5h	1,5h
Arts appliqués	1h	1h	1h
EPS	2,5h	2,5h	3h
Soutien au parcours	1h	1h	1,5h
Section européenne anglais (option)	2h	2.5h	2h
	29 + 2 h	28,5 + 2,5h	31 + 2h

L'activité consiste à prendre en charge ce qui relève de la gestion administrative des entreprises de petite et moyenne taille, de collectivités territoriales, d'administrations ou encore d'associations, de fondations, hôpitaux, entreprises artisanales, mutuelles, etc.

Le titulaire du baccalauréat professionnel Assistance à la Gestion des Organisations et de leurs Activités saura participer, avec une plus ou moins grande autonomie et un niveau de responsabilité variable selon la taille de l'organisation ou du service, aux activités de gestion en assurant des missions d'interface, de coordination et d'organisation dans le domaine administratif.

Elles concernent la gestion des relations avec les clients, les usagers et les adhérents, l'organisation et suivi de l'activité de production de biens ou de services et l'administration du personnel.